

Article

« Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux »

Kamel Béji et Anaïs Pellerin

Relations industrielles / Industrial Relations, vol. 65, n° 4, 2010, p. 562-583.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045586ar>

DOI: 10.7202/045586ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux

Kamel Béji et Anaïs Pellerin

Les statistiques sur les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec montrent des écarts importants par rapport aux natifs. Des biais informationnels influençant le projet migratoire des nouveaux arrivants peuvent être à l'origine des entraves à leur intégration sociale et professionnelle. En critiquant l'hypothèse de l'information parfaite et en adoptant l'approche des réseaux sociaux, l'objet de cet article est d'analyser la nature des flux informationnels et l'impact de leur diffusion par les réseaux sociaux sur l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux arrivants.

MOTS-CLÉS : immigration, intégration, informations, réseaux

Introduction

Depuis le début des années 2000, le Canada accueille environ 250 000 immigrants par année et le Québec plus de 30 000 immigrants (Zietsma, 2010). Cette immigration massive vise essentiellement à contrecarrer les phénomènes de vieillissement de la population active et de pénurie de main-d'œuvre. À l'instar du Canada, le Québec a adopté une *politique d'immigration choisie* où la plupart des personnes sélectionnées ont un profil jeune, un niveau d'instruction relativement élevé et parlent le français ou l'anglais. Cette politique tend volontairement à privilégier une immigration économique au détriment de l'accueil de réfugiés et du regroupement familial (MICC, 2005). Cependant, au cours des dernières années, on a observé une intégration professionnelle plus difficile pour les nouveaux arrivants, soit ceux arrivés au Canada durant les dix dernières années, par rapport à des cohortes plus anciennes (Statistique Canada, 2006). Plusieurs études et rapports gouvernementaux associent les difficultés d'intégration socioprofessionnelle principalement aux barrières linguistiques, à la non-reconnaissance des acquis et des compétences, aux pratiques discriminatoires et au manque de réseaux sociaux (Chicha, 2010b; Belhassen, 2009; Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009; Rimok, 2006). Ces études évoquent souvent l'importance pour les nouveaux arrivants d'avoir la bonne information, l'information pertinente, celle qui les aide à intégrer le plus rapidement le marché du travail en adéquation

Kamel Béji est professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval, Québec (kamel.beji@rlt.ulaval.ca).

Anaïs Pellerin est étudiante à la maîtrise au Département des relations industrielles de l'Université Laval, Québec.

Une version en anglais de cet article est disponible sur demande auprès du premier auteur.

avec leurs attentes. Cependant, rares sont les recherches qui mettent l'information au cœur de l'analyse du processus d'intégration et qui expliquent le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion des informations. Il ne s'agit pas ici de réduire les difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants à la seule question de l'information, mais de mettre en exergue les problèmes d'intégration socioprofessionnelle associés à une information imparfaite.

L'objectif de cet article est précisément d'asseoir une réflexion sur la nature, le rôle et l'impact des flux informationnels véhiculés par les différents réseaux sociaux sur l'intégration socioprofessionnelle et ce dès le début du projet migratoire, celui-ci commençant avant l'arrivée au Québec. Au plan théorique, nous partons d'une remise en cause de l'hypothèse d'information parfaite (Akerlof, 1970), en appréhendant l'information comme un bien d'expérience (Thépaut, 2006). Notre analyse reposera principalement sur l'approche des réseaux sociaux et du capital social (Granovetter, 1973, 1985; Potter, 1999; Bourdieu, 1980, Mercklé, 2004; Li, 2004). Les études analysant l'impact du capital social sur l'intégration socioprofessionnelle focalisent surtout sur les caractéristiques structurales des réseaux d'information et non sur la qualité des relations elles-mêmes (Monge et Contractor, 2000). Pourtant, la nature de ces relations influence le comportement et les stratégies des individus récepteurs d'informations (Vigel, 2002). Quelles informations sont indispensables au succès de l'intégration socioprofessionnelle ? Quels sont les facteurs qui peuvent accentuer les lacunes informationnelles ? Comment les flux informationnels véhiculés par ces différents réseaux influencent-ils le processus d'intégration socioprofessionnelle des immigrants ?

Pour répondre à ces questions, nous exposerons d'abord les principales difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants au Québec. Ensuite, il sera question, dans un premier temps, d'analyser les flux informationnels qui contrôlent et orientent le processus d'intégration sociale et professionnelle des immigrants et, dans un deuxième temps, d'expliquer le rôle que jouent les réseaux sociaux dans la diffusion des informations. Enfin, notre conclusion se veut volontairement prospective, suggérant des pistes de recherche en matière de politiques publiques d'immigration et d'intégration.

Principales entraves à l'intégration socioprofessionnelle des immigrants récents

Dans cette section, nous présentons d'abord un portrait des indicateurs généraux relatifs au marché du travail comparant la situation des immigrants avec celle des natifs. Nous montrons ensuite comment des lacunes informationnelles sont au centre des principales entraves vécues par les immigrants et notamment par les nouveaux arrivants. Enfin, nous établissons une typologie des informations nécessaires à une meilleure intégration socioprofessionnelle. Mais, il convient d'ores et déjà de définir l'intégration socioprofessionnelle. Ce concept renvoie à une intégration de l'individu sur le marché du travail correspondant à ses attentes, notamment en matière d'adéquation entre emploi et qualifications. Dans une optique stratégique de rétention à

long terme de la main-d'œuvre immigrante, il faut percevoir le processus d'immigration non pas réduit à sa dimension d'insertion économique, mais débouchant sur une participation active à la vie culturelle, sociale et politique et aboutissant à un sentiment d'appartenance à la nouvelle communauté. L'intégration socioprofessionnelle est donc un processus bidirectionnel, collectif, l'aboutissement des efforts des immigrants d'accepter les spécificités de la société d'accueil, mais également d'initiatives provenant de la société hôte pour octroyer aux immigrants les mêmes conditions que les natifs (Schnapper, 2007). Dans le cas des nouveaux arrivants, la réussite du projet migratoire se mesure également à l'aune de la vitesse d'intégration socioprofessionnelle. Celle-ci est mesurée par le temps écoulé entre l'arrivée au nouveau pays d'accueil et l'intégration socioprofessionnelle, telle que nous l'avons définie (Renaud et Cayn, 2006; Bégin, 2004).

Les indicateurs d'intégration des immigrants sur le marché du travail : le « tableau noir » de l'intégration socioprofessionnelle des immigrants récents

La documentation chiffrée la plus récente au Canada et au Québec permet de dresser un portrait de la situation relative des immigrants par rapport aux natifs. Le tableau 1 synthétise ce portrait. Naturellement, le tableau pourrait être plus long si nous considérons toutes les études qualitatives effectuées sur des échantillons restreints ou des communautés ethniques spécifiques. Dresser un bilan somme toute négatif de la situation n'exclut pas que d'autres indicateurs connaissent une amélioration nette depuis les dernières années (Statistique Canada, 2006). Aussi, la lecture de ce tableau doit-elle se faire avec précaution. La main-d'œuvre immigrante n'est pas homogène et les situations des personnes immigrantes sont d'autant plus diversifiées qu'elles dépendent de leurs histoires individuelles. L'objet ici est de nous concentrer sur les immigrants récents qui vivent des difficultés d'intégration et qui, précisément, contribuent considérablement à noircir le tableau.

Si les inégalités d'intégration au marché du travail concernent la plupart des provinces canadiennes, les écarts entre les natifs québécois et les immigrants sont les plus importants. Ces inégalités n'affectent pas les immigrants de la même façon. Il semble que les nouveaux arrivants soient ceux qui connaissent le plus de difficultés sur le marché du travail. En 2009, le taux de chômage de cette catégorie d'immigrants était plus que trois fois celui des natifs québécois (Zietsma, 2010). De plus, les écarts de salaires creusent davantage le fossé entre les natifs et les immigrants (Boudarbat et Boulet, 2007).

Outre les taux de chômage et d'emploi et les écarts salariaux, l'observation des indicateurs qualitatifs confirme les écarts entre les natifs et les immigrants. Ces derniers sont en effet relativement surreprésentés dans des emplois faiblement rémunérés, dépourvus d'avantages sociaux, à temps partiel ou temporaires et non syndiqués. Face à ces difficultés, l'aide sociale constitue une aide transitoire comme en témoigne la hausse fulgurante du volume d'admission (Pinsonneault *et al.*, 2010). Si cette étude dévoile que 40,4 % des travailleurs qualifiés recensés ont eu recours au

TABLEAU 1
Tendances récentes de quelques indicateurs d'intégration au marché du travail canadien et québécois pour les immigrants et les natifs

Indicateurs	Situations comparées au Canada et au Québec	Références
Taux emploi	Au Canada, en 2009, le taux d'emploi des natifs était de 82,2 %, celui des immigrants de 74,9 % et celui des immigrants récents de 55,4 %.	Zietsma (2010)
	Au Québec, en 2009, le taux d'emploi des natifs était de 82,3 % et de 70 % pour les immigrants. En 2006, le taux d'emploi des immigrants récents était de 59,3 %.	Gilmore (2009)
Taux de chômage	Au Canada, en 2009, le taux de chômage des natifs était de 6,4 % et celui des immigrants de 14,2 %.	Zietsma (2010)
	Au Québec, en 2009, le taux chômage des natifs était de 6,3 %, 14,3 % pour les immigrants et 20,7 % pour les immigrants récents.	
Taux de salaire moyen et évolution salariale	Au Canada, en 2008, le taux de salaire moyen était 23,72 \$ pour les natifs, soit 2,28 \$ de plus que les immigrants et 5,04 \$ de plus que les immigrants récents.	Gilmore (2009)
	Au Québec, entre 1980 et 2000, l'écart salarial entre les natifs et les immigrants s'est accru de 7 points.	Boudarbat et Boulet (2007)
Qualité de l'emploi	TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE Au Canada, en 2008, le taux d'emploi à temps partiel involontaire était de 29,9 % pour les natifs ; 37,61 % pour les immigrants et 41 % pour les immigrants récents.	Gilmore (2009)
	TRAVAIL TEMPORAIRE Au Canada, en 2008, 8,3 % des natifs, 9,7 % des immigrants et 16 % pour les immigrants récents.	
	TRAVAIL À FAIBLE REVENU (taux horaire inférieur à 10 \$) Au Canada, en 2008, 4,9 % des natifs ; 8,8 % des immigrants et 14 % des immigrants récents.	Grady (2006)
	Au Québec, en 2005, le pourcentage des familles immigrantes du groupe économique arrivées entre 1996 et 2001 à être tombées sous le seuil de faible revenu était de 51,8 % contrairement à 38,4 % en Ontario. Ce pourcentage était seulement de 12,9 % pour les Québécois natifs et de 9,4 % pour les Ontariens natifs.	
	AVANTAGES NON SALARIAUX (Canada) Régime de pension fourni par l'employeur en 2005 à 37 % des natifs, 28,4 % des immigrants et 15,2 % des immigrants ayant immigré dans les dix dernières années.	Gilmore (2009)
Vitesse d'intégration en emploi	Au Québec, entre 1990 et 2000, il a fallu cinq ans pour que 68,7 % des immigrants occupent un emploi correspondant à leur qualification.	Renaud et Cayn (2006)
	En 2003, le Québec est la province qui a enregistré le taux le plus faible d'immigrants arrivés entre 2000 et 2001 ayant trouvé un premier emploi dans les six premiers mois (60 % contre 70 % pour le reste du Canada) et le taux le plus élevé d'immigrants ayant trouvé leur premier emploi seulement après un an (24 % contre 15 % dans le reste du Canada).	Statistique Canada (2006)
Recours à l'aide sociale	Parmi les 95 276 immigrants qualifiés admis au Québec entre 1996 et 2004, 40,4 % ont eu recours au moins une fois à l'aide sociale entre 1996 et 2005.	Pinsonneault <i>et al.</i> (2010)
Taux de syndicalisation	Au Canada, le taux est 1,5 fois plus élevé pour les natifs que pour les immigrants.	Gilmore (2009)
Taux d'appariement (adéquation formation-emploi)	TAUX D'APPARIEMENT ENTRE LES DIPLÔMES ET LES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES Au Canada, en 2006 : 62% pour les natifs ; 24% pour les immigrants ayant étudié à l'étranger.	Chicha (2010a)
	Au Québec, en 2006 : 59% pour les natifs ; 19% pour les immigrants ayant étudié à l'étranger.	
Taux de départ	TAUX DE DÉPART EN 2009 POUR LES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC ENTRE 1998 ET 2007 19,8 % pour l'ensemble des immigrants, 23,9 % pour les immigrants du volet économique; 18,4 % pour les travailleurs qualifiés et 47,7 % pour les gens d'affaires.	Baillargeon et Lachance (2009)

moins une fois à l'aide sociale, elle montre néanmoins que les immigrants en sortent assez rapidement après un passage transitoire. Cette transition touche surtout les immigrants francophones n'ayant pas accès aux cours de langue qui permettent au gouvernement québécois de soutenir financièrement le premier établissement.

La déqualification est un autre indicateur de vulnérabilité des immigrants sur le marché du travail. En 2006, au Canada, un natif avait 2,7 fois plus de chances d'exercer un emploi correspondant au diplôme obtenu et trois fois plus au Québec. Non seulement les diplômés ne semblent pas autant protecteurs que pour les natifs, mais ils accentuent ce que Chicha (2010a) nomme la « déqualification transitionnelle ». En effet, plus le contraste entre les acquis et leurs reconnaissances est important et plus ce contraste se prolonge dans le temps affectant négativement l'estime et la confiance en soi, les aptitudes relationnelles et amoindissant davantage les chances d'avoir un emploi correspondant à ses attentes. En ce qui concerne la vitesse d'intégration socioprofessionnelle des immigrants, une étude longitudinale réalisée par Renaud et Cayn (2006) et couvrant la période entre 1990 et 2000, montre qu'il faut attendre cinq ans pour que 68,7 % des immigrants puissent accéder à un emploi correspondant à leurs qualifications. Une fois cet emploi trouvé, il persiste un risque de 12,2 % de retourner à un emploi déqualifié. À cet égard, Costa-Lascoux et Mc Andrew (2005) affirment que « le temps de purgatoire », soit la période mise par l'immigrant au Québec à rattraper la moyenne nationale en matière d'emploi et de revenus n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 1990.

Par ailleurs, des études montrent que l'impact de la crise économique de 2008 est particulièrement ressenti par les immigrants récents. Si, historiquement, les immigrants sont les premiers touchés par les fluctuations économiques, depuis 2008, les écarts se creusent davantage entre les natifs et les immigrants récents (Caron, 2010). Cela donne l'impression que les immigrants constituent une sorte de bassin de réserve, de catalyseur de première ligne aidant à amortir les chocs du marché du travail. Ce bilan relatif à la situation générale – mais non généralisable – des personnes immigrantes sur le marché du travail au Québec nous amène à énumérer les entraves à leur intégration socioprofessionnelle.

Les entraves à l'intégration socioprofessionnelle : le rôle de l'information

Les différents rapports gouvernementaux et autres études scientifiques mettent en avant plusieurs obstacles à l'intégration socioprofessionnelle dont les principaux sont les barrières linguistiques, la non-reconnaissance des acquis et des compétences, la discrimination et la difficulté d'accès aux réseaux sociaux. L'analyse de ces différentes barrières à l'intégration économique et sociale met en relief un « élément clé » dans tout le processus migratoire : l'information. D'abord, la connaissance de la langue, moyen de communication universel, est une condition nécessaire – mais non suffisante – à l'accès à l'information. Ensuite, sur la question de la reconnaissance des acquis et des compétences des immigrants, les candidats à l'immigration doivent

disposer d'une information transparente et exhaustive concernant les démarches à entreprendre et les délais moyens pour se faire équivaloir leurs diplômes et compétences. Même si depuis 2008, les instances gouvernementales informent davantage les candidats à l'immigration sur les démarches en question (Savard, 2010), certaines études montrent que les immigrants déclarent avoir été « floués » par des informations inexactes (Belhassen, 2009). De plus, les employeurs de leur côté n'ont souvent aucun repère ni les informations nécessaires leur permettant d'évaluer la valeur réelle d'un diplôme obtenu à l'étranger (Rimok, 2006).

L'entrave à l'intégration associée à la discrimination peut également être liée à des lacunes informationnelles. En effet, les pratiques discriminatoires peuvent émerger de la méconnaissance de la culture de l'autre : culture religieuse, culture sociale, culture du marché, culture de l'entreprise, etc. L'exemple du débat sur les accommodements raisonnables en 2007-2009 au Québec montre comment des « dérapages médiatiques », volontaires ou involontaires, ont pu nourrir une confrontation de malaises, de préjugés, d'incompréhensions et de craintes, créant une dichotomie entre le « nous » (la société d'accueil) et le « eux » (les immigrants) et entravant davantage l'intégration sociale mais aussi professionnelle des immigrants (Potvin, 2010).

Enfin, le manque de réseaux sociaux peut être à l'origine d'un cercle vicieux de « non-intégration socioprofessionnelle ». En effet, mal informé au sujet de l'accès aux réseaux aidant à l'intégration dans la société d'accueil, le nouvel arrivant a tendance à solliciter son propre entourage : un réseau ethnoculturel, qualifié d'informel par plusieurs études (Bégin, 2004). Ces dernières montrent que le recours aux réseaux ethniques constitue la stratégie la plus souvent adoptée par les nouveaux arrivants dans la mesure où ces réseaux servent de soutien moral et parfois financier mais aussi de source d'informations sur le marché du travail. S'il reste vrai qu'une telle stratégie de recherche d'information est moins coûteuse et plus rapide, il n'en demeure pas moins qu'elle peut entraîner ce que Sandefur et Lauman (1998) appellent « un piège à relations », décourageant l'utilisation d'autres comportements de recherche d'informations plus diversifiées.

Ces exemples mettant en exergue le rôle de l'information dans l'intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants nous amènent à construire une typologie des informations facilitant leur bonne intégration.

Une typologie des informations nécessaires à une bonne intégration socioprofessionnelle

De la naissance du projet migratoire jusqu'à l'intégration socioprofessionnelle dans le pays d'accueil, l'immigrant aura besoin de deux types d'informations : les informations de procédures et les informations d'intégration. Le premier type d'informations que nous qualifions de *procédurales* concerne l'ensemble des informations précisant les démarches administratives à entreprendre pour obtenir le statut d'immigrant économique (résident permanent), pour s'installer dans son nouveau pays d'accueil et enfin pour trouver un emploi.

Il s'agit alors de connaître tous les formulaires administratifs à remplir afin d'obtenir une carte d'assurance maladie, d'être inscrit dans un bureau d'emploi, de demander l'aide sociale ou l'assurance-emploi, etc. Ces informations sont souvent objectives car elles sont formelles et laissent peu de place à l'interprétation. *Les informations d'intégration* se divisent en deux sous-catégories : les informations d'intégration sociale et citoyenne et les informations d'intégration en emploi. Les premières concernent globalement la culture du pays d'accueil à prendre dans son sens le plus vaste comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social » (Unesco, 1982), par exemple, les modes et qualité de vie, le logement, les droits fondamentaux, les systèmes de valeurs, les traditions et coutumes, les systèmes éducatif et de santé, les mécanismes de financement, etc. Les informations d'intégration en emploi portent quant à elles sur la connaissance du marché du travail *stricto sensu* (taux de chômage, secteurs en pénurie de main-d'œuvre, niveaux des salaires, organismes d'aide à l'emploi, lois du travail, mise à jour des compétences, reconnaissance de diplômes, etc.). Les informations d'intégration peuvent être objectives, explicites et facilement vérifiables comme par exemple « le taux de chômage en Estrie ». Mais elles peuvent également être subjectives et tacites donnant un large espace à diverses interprétations. Si un nouvel arrivant reçoit l'information qu'au Québec « il faut passer par les réseaux personnels pour avoir un emploi », il peut interpréter cette information soit en se disant qu'il doit solliciter son seul entourage, soit il va chercher à développer de nouveaux réseaux dans la société d'accueil.

L'étude du processus migratoire montre souvent des écarts entre l'information pertinente et l'information reçue et perçue par les immigrants eux-mêmes et par les acteurs intervenant dans leur intégration (société d'accueil, intervenants, employeurs, institutions gouvernementales). C'est précisément ces « écarts informationnels » qui influencent la qualité d'intégration des nouveaux arrivants que nous analysons dans la section suivante.

Flux informationnels dans l'intégration socioprofessionnelle des immigrants

Centrer l'étude du processus d'intégration sociale et professionnelle des immigrants autour de la question de l'information suggère d'abord un retour sur les concepts de base de la théorie de l'information. Ensuite, nous définissons la notion de biais informationnel et les effets qui concourent à leur multiplication.

La remise en cause de l'information parfaite

L'analyse de l'information, en tant que « bien économique », est née au début des années 1960, à la suite d'une remise en cause de l'hypothèse du modèle néoclassique standard relative à l'information parfaite. Cette hypothèse signifie que l'information est librement accessible, disponible gratuitement et instantanément et que tous les agents-acteurs sont parfaitement informés. Toute remise en cause de cette hypothèse suppose explicitement l'existence d'imperfections informationnelles. Depuis les tra-

vaux d'Akerlof (1970), on considère que l'information est partielle, coûteuse et son accès est inégalitaire, asymétrique. Plusieurs développements théoriques ont depuis endogénéisé la qualité de l'information en reconnaissant ouvertement son statut de bien économique. Même si l'information est un bien collectif ayant les deux caractéristiques de non-exclusivité et de non-rivalité entre les utilisateurs, Thépaut (2006) avance deux autres caractéristiques du bien informationnel : l'asymétrie de l'information et sa valeur incertaine.

L'asymétrie de l'information

Dans la mesure où l'accès à l'information est inégalitaire, l'asymétrie de l'information suggère que certains individus et des acteurs-agents socioéconomiques peuvent tirer une « rente informationnelle », définie comme le gain différentiel associé à la détention d'un « avantage informationnel » (Salanié, 1994). Dans le cas de l'immigration, plusieurs parties pourraient bénéficier d'un avantage informationnel. Par exemple, au plan de la politique d'immigration, le gouvernement détient le plus d'informations sur le marché du travail et sur les possibilités de son évolution et notamment de l'information sur l'intégration en emploi. Ayant la légitimité de le faire, il contrôle également la diffusion de cette information. En faisant l'hypothèse que la plupart des économies développées dont le marché du travail est affecté par le vieillissement de la population active participent à une course d'attraction de main-d'œuvre qualifiée, l'information apparaît alors comme un outil à géométrie variable permettant à son détenteur, dans ce cas le gouvernement, de pratiquer le « jeu de rétention et de diffusion de l'information » pour attirer les immigrants potentiellement adaptables à son marché du travail.

Valeur incertaine et qualité de l'information comme bien d'expérience

À l'instar de Shapiro et Varian (1998), l'information est « un bien d'expérience permanent » car elle est assujettie à un renouvellement constant et à une obsolescence rapide. Le détenteur d'une information ne peut pas connaître sa qualité, ni sa valeur, jusqu'à ce qu'il l'expérimente. L'utilisation qui peut être faite d'une information et son efficacité sont inconnues d'autant plus que le temps écoulé entre le moment où on capte une information et le moment où on tente de l'exploiter pour répondre à une attente quelconque peut avoir une influence sur la qualité même de l'information. Pour le nouvel arrivant, le temps écoulé avant l'expérimentation d'une information reçue est une variable inversement proportionnelle à sa qualité. Nous reviendrons sur cette idée dans la sous-section portant sur les effets multiplicateurs des biais informationnels.

Biais informationnels et intégration sociale et professionnelle des immigrants récents

Les difficultés rencontrées par certains immigrants récents montrent que le projet migratoire et les acteurs qui y sont impliqués peuvent être assujettis à un problème d'information imparfaite. Si les informations procédurales (formulaires administratifs) sont souvent claires et objectives, les informations d'intégration sont plus subjectives, donc plus exposées à des imperfections. L'imperfection de l'information se traduit par l'émergence de plusieurs biais informationnels lors du processus migratoire.

Les biais informationnels

Rappelons d'abord qu'une information pertinente est une information qui augmente les chances d'intégration socioprofessionnelle de l'immigrant. On désignera par biais informationnel tout écart par rapport à l'information pertinente. Comme l'information peut provenir de plusieurs sources, les biais informationnels comprennent également les écarts entre les informations provenant de sources différentes mais se rapportant à un même thème ou sujet. Supposons par exemple que le thème sur lequel portent les informations concerne « la période nécessaire à un ingénieur diplômé au Mexique pour obtenir l'équivalence de son titre par l'Ordre des ingénieurs du Québec ». L'information pertinente dont devrait tenir compte le nouvel arrivant concerné est que cette période est d'environ trois ans si la personne réussit certains cours exigés par l'Ordre des ingénieurs du Québec. Supposons que le nouvel arrivant reçoit deux informations différentes provenant de deux sources différentes. La première information lui indique que la période nécessaire pour l'équivalence du titre d'ingénieur est de cinq ans. La deuxième information suggère qu'il est presque impossible d'obtenir une équivalence de sa compétence. Il y a un biais (écart) entre les deux informations provenant des deux sources, mais il y a aussi un biais par rapport à l'information pertinente. Dans la section suivante, nous analysons précisément l'émergence des biais informationnels lors du processus de diffusion des informations par les différents réseaux sociaux.

Les effets multiplicateurs des biais informationnels

À la lumière de plusieurs études quantitatives et qualitatives portant sur le processus d'intégration des immigrants récents, nous dégageons plusieurs types d'effets qui peuvent « brouter » les messages associés aux diverses informations reçues par l'immigrant et créer ainsi des biais informationnels.

L'effet temporel

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le « bien informationnel » est un *bien d'expérience*. Sa valeur et sa qualité ne peuvent être vérifiées que lorsque cette information est effectivement utilisée, expérimentée. Or, il s'écoule une certaine période, en moyenne deux ans, entre le moment de demande de statut d'immigrant et l'arrivée effective sur le sol canadien. Durant cette période, les informations que l'immigrant a accumulées et qui ont participé à sa prise de décision d'immigrer peuvent devenir obsolètes. Considérons l'exemple d'un candidat à l'immigration qui reçoit l'information en 2007 qu'au Québec, il y a une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la programmation informatique. Le temps d'arriver au Québec, la crise économique avait ébranlé le secteur en question et la pénurie s'était transformée très vite, comme nous l'avons vu pour la crise financière qui s'est amorcée en 2008, en gel d'emplois, voire en des licenciements massifs. L'information sur la pénurie de main-d'œuvre est dans ce cas inadéquate car rendue caduque par le contexte économique. Elle ne peut plus alors être rentabilisée en matière d'insertion en emploi.

L'effet de signal

Le projet migratoire se construit, au moins en partie, sur les signaux donnés par le futur pays d'accueil de l'immigrant économique. Les signaux concernent les possibilités d'emploi et d'évolution professionnelle. Dans le cas du Canada et du Québec particulièrement, le signal est très clair. Nous pouvons ainsi lire dans les journaux quotidiens de plusieurs pays (francophones dans le cas du Québec) des annonces des gouvernements canadien et québécois encourageant les jeunes diplômés à venir travailler au Canada et bénéficier des chances d'emplois qui s'y trouvent (Parant, 2001). Le signal reçu par les futurs candidats à l'immigration est que la qualification ou le diplôme est le critère principal pour être accepté par les services d'immigration. Ainsi, avant même que le candidat à l'immigration entame ses démarches, sa décision d'émigrer est d'ores et déjà biaisée par un signal, ou une perception d'un signal fondé sur une information incomplète, parfois erronée.

L'effet culturel : le cas de la politique d'emploi active

Les ancrages culturels des immigrants et ceux de la société d'accueil sont certes différents. Ainsi, parallèlement aux valeurs sociales, la culture de l'entreprise et celle du marché sont souvent différentes (Trigilia, 2002). Au Québec, depuis les accords Canada-Québec de 1996, les mesures de politique publique d'emploi se veulent actives. L'individu est alors « responsable » de son employabilité, de son processus d'insertion professionnelle, de la gestion de transitions de plus en plus fréquentes durant son parcours professionnel. En arrivant dans son nouveau pays d'accueil, l'immigrant a-t-il suffisamment d'informations sur cette culture d'activation ? Sans tomber dans la généralisation, force est de constater que très souvent l'immigrant économique s'est déjà fortement investi dans la formation scolaire, considérée dans les pays d'émigration comme un véritable ascenseur social. Si l'immigrant ne s'attend pas forcément à se faire assister dès son arrivée, il peut néanmoins faire preuve d'une moindre propension à s'activer au sens des politiques d'emploi actuelles (Lenoir-Achdjian et Arcand, 2010). Cette culture – une autre information jusque-là inconnue – est découverte par l'immigrant durant les premiers mois de son arrivée. À cet égard, l'étude de Potter (1999) amène l'auteure à conclure que la connaissance des « principes méritocratiques » du marché du travail nord-américain influence l'attitude des immigrants et leurs stratégies de recherche d'emploi.

L'effet de dispersion : trop d'informations tue l'information

La multiplication d'informations non toujours convergentes peut décourager certains nouveaux arrivants à considérer toute l'information disponible : sites internet, dépliants et histoires racontées par des immigrants plus anciens impliquent que le nouvel arrivant fasse la sélection dans cette information qui peut se diluer ou s'éparpiller. Cette « infobésité » peut décourager le nouvel arrivant qui aura tendance à ne considérer que l'information provenant de sources dont il a le plus confiance comme nous allons le voir plus loin (Sounack, 2010). Cette attitude comporte le risque d'éloigner le néo-immigrant de l'information pertinente.

L'effet de perception

Entre l'émission d'une information et la réception de celle-ci, le message peut être biaisé par une différence de perception ou d'interprétation de cette même information. En contact avec l'information, ce n'est qu'une fois celle-ci mise en relation avec son contexte que l'on en saisit l'importance et la valeur, c'est-à-dire une fois arrivé dans le pays d'accueil et confronté aux barrières structurelles. Il se peut, par exemple, que l'immigrant ait entendu parler de l'existence d'ordres professionnels sans réellement en saisir les difficultés d'accès. Aussi, l'immigrant connaît les caractéristiques du pays d'accueil, non à partir de son expérience personnelle mais par les connaissances qu'il a acquises au contact de son environnement. Ces connaissances peuvent être acquises de manière « passive » ou « proactive », mais limitées par les schèmes intellectuels et culturels qui influencent la perception des informations reçues par l'immigrant et son jugement sur la pertinence ou non de l'information (Vigel, 2002).

L'influence que peuvent avoir les différents effets décrits plus haut sur la création de biais informationnels dépend-elle des sources d'informations utilisées par le nouvel arrivant ? Les réseaux sociaux sont-ils créateurs (involontaires) de biais ou, au contraire, permettent-ils de fournir au nouvel arrivant une information plus fiable ?

Biais informationnels et réseaux sociaux

Il est question dans cette section de rappeler l'importance des réseaux sociaux dans le processus d'intégration socioprofessionnelle et d'analyser leur fonction comme « courroie de transmission » des informations.

L'approche des réseaux sociaux dans les études de l'intégration socioprofessionnelle des immigrants : au-delà du capital humain, l'approche du capital social

À l'instar de la plupart des études sur le rôle des réseaux dans le processus d'intégration des immigrants, cet article s'appuie notamment sur « la théorie des réseaux sociaux », développée initialement par Mark Granovetter (1973). La théorie des réseaux sociaux se réfère à l'ensemble des liens, forts ou faibles, qu'une personne peut développer dans son entourage social afin d'atteindre certains objectifs. Au regard du marché du travail, ces réseaux sociaux agissent souvent comme des « réservoirs de ressources » permettant à l'individu d'avoir des informations l'aidant à accéder à un emploi ou, plus généralement, à améliorer sa situation socioprofessionnelle (Merklé, 2004). Cette théorie conçoit les relations sociales comme des nœuds (les acteurs sociaux ou les institutions) et des liens (relations entre les nœuds). Aussi bien les études de Granovetter que des études plus récentes (Degenne et Forse, 1994) montrent qu'un réseau plus petit avec des liens pourtant forts est moins efficace car il est très vite saturé. En revanche, un réseau plus ouvert comportant plusieurs liens faibles est plus efficace dans la mesure où il permet de fournir une information plus étendue pour les individus. Il est également plus efficace d'être en lien avec plusieurs réseaux que d'avoir un grand nombre de liens dans le même réseau; d'où l'utilité de bâtir des ponts entre plusieurs réseaux et de colmater ce que Burt (1992) appelle le

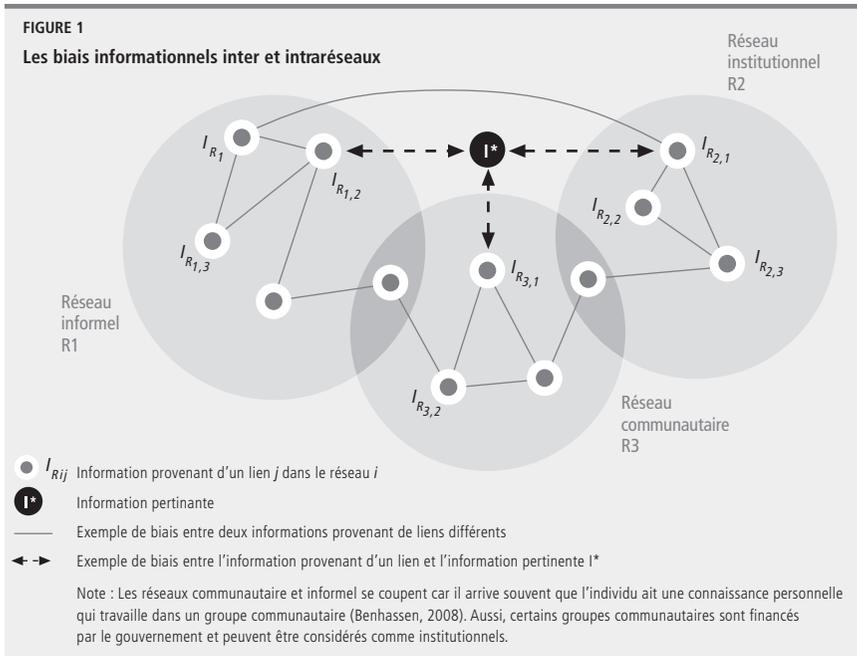
« trou structurel ». Dans le prolongement de la théorie des réseaux sociaux, la thèse du « capital social », développée par Bourdieu (1980) et popularisée par Putnam (2000), avance en effet que la participation des immigrants aux réseaux de la communauté ethnique augmente leur capacité à bâtir des relations et renforce la cohésion générale de la communauté (Lemieux, 2000). Li (2004) se réfère au capital social comme « une forme de ressource accessible » du fait de l'affiliation à un groupe. Cette « ressource » dépend de la vigueur et de l'étendue des liens sociaux au sein d'un groupe. Selon Putnam (2000), le capital social s'appuie sur un double mode d'opération. Il peut agir comme un facteur de fusion (*bonding capital*) ou comme un facteur de rapprochement (*bridging capital*). Le premier concerne les liens acquis au sein même de sa propre communauté et renforce alors l'appartenance identitaire à un groupe. Le deuxième se réfère aux liens sociaux établis à l'extérieur de sa communauté ethnoculturelle et peut permettre de bénéficier de nouvelles sources d'informations. Si les immigrants disposent souvent d'un riche capital de fusion, leur capital de rapprochement est néanmoins beaucoup moins nanti. Pourtant, c'est précisément ce dernier type de capital social qui permet de sortir les personnes immigrantes de ce que Li (2004) appelle « l'enclave ethnique » en ouvrant des nouvelles possibilités sur le marché du travail.

La diffusion de l'information et l'émergence de biais informationnels

Supposons que pour un sujet ou un thème T1, l'immigrant reçoit plusieurs informations venant de plusieurs réseaux-sources R1, R2 et R3. À l'instar de Stone et Hugues (2002), nous supposons que les trois réseaux en question sont le réseau informel (amis, voisins, familles), le réseau institutionnel et le réseau communautaire. Notons qu'à l'intérieur d'un même réseau, des informations concernant un même thème peuvent être divergentes. Par exemple, au sein du réseau informel, il peut capter des informations différentes sur un même thème. C'est aussi le cas des informations données par les institutions gouvernementales ou par les groupes communautaires qui ne concordent pas forcément.

Comme le suggère la figure 1, pour un même thème T1, il y a des biais informationnels entre les différents liens des réseaux. On désigne par I_{R_i} l'information perçue par l'immigrant provenant du réseau R1 et par $I_{R_i,1}$ l'information perçue provenant d'un lien au sein du réseau R1.

Lors du processus – passif ou proactif – de recherche d'emploi, aussi bien à l'intérieur d'un même type de réseau qu'entre les différents types de réseaux, les informations s'accumulent; elles peuvent être convergentes, complémentaires ou divergentes, voire contradictoires (Jean, 2007). Comme le montrent plusieurs études citées plus haut, il est vrai que la multiplication des réseaux permet aux nouveaux arrivants d'accéder à plus d'informations pouvant être utiles à leur intégration en emploi. En revanche, cette même multiplication de liens, et donc de sources d'informations, revêt un risque réel de création de biais informationnels. Rappelons qu'un biais informationnel correspond à un écart, soit entre deux informations provenant de sources différentes, soit entre l'information reçue par l'individu et l'information pertinente.



L'observation de la figure 1 montre une certaine dispersion d'informations concernant un même thème dans les trois réseaux considérés : R1, R2 et R3. Sur la figure 1, le point I^* représente l'information pertinente. Plus il y a de biais entre les différents réseaux et au sein des réseaux, moins il est probable que l'information converge vers I^* . La convergence vers une information pertinente nécessite de réduire la probabilité d'informations erronées et les écarts entre les informations divergentes (ou contradictoires). Comme le suggère Burt (1992), bâtir des ponts entre les différents réseaux permettrait pour les nouveaux arrivants d'accéder à une information de meilleure qualité et de réduire les possibilités d'émergence de biais informationnels. Pour illustrer la figure 1, reprenons l'exemple du thème portant sur « la période nécessaire à un ingénieur diplômé au Mexique pour obtenir l'équivalence de son titre par l'Ordre des ingénieurs du Québec ». Supposons que l'individu en question dispose de trois réseaux : le réseau informel (amis, familles, etc.), le réseau institutionnel (Citoyenneté Canada, le Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIIT) et l'Ordre des ingénieurs du Québec) et le réseau communautaire (groupes communautaires, associations de bénévolat). Supposons que le schéma informationnel diffusé par les réseaux correspond à celui du tableau 2.

Le tableau 2 suggère qu'au sein d'un même réseau, les informations ont des degrés de convergence différents. Plus les écarts (biais) entre les informations émanant des sous-réseaux ou des différents liens sont importants, plus l'information relative au réseau en question est floue, comme celle provenant du réseau informel dans l'exemple proposé dans le tableau 2. En revanche, plus les informations en provenance des divers sous-réseaux sont convergentes, donc les biais informationnels

TABLEAU 2
Exemple de diffusion d'informations et biais informationnels

Thème : « Période nécessaire à l'obtention de l'équivalence du titre d'ingénieur au Québec pour un ingénieur mexicain »

Réseau	Informations intraréseaux	Message potentiellement perçu par le nouvel arrivant	Degré de biais informationnels intraréseaux
R1 : Informel		I_{R1} Longue période et très difficile	Moyen
Ami 1	$I_{R1,1}$ Cinq ans environ		
Amie 2	$I_{R1,2}$ Il y en a qui ne l'ont jamais eu		
Cousin	$I_{R1,3}$ Très difficile		
R2 : Institutionnel		I_{R2} Entre deux et trois ans	Faible
SOIIT	$I_{R2,1}$ Trois ans en moyenne		
Citoyenneté immigration Canada	$I_{R2,2}$ Dépend de la réussite aux examens; deux ans en moyenne		
Ordre des ingénieurs	$I_{R2,3}$ Deux ans en moyenne		
R3 : Organismes communautaires		I_{R3} Flou, indéterminé	Très élevé
Association des Mexicains au Québec (AIMQ)	$I_{R3,1}$ Les ingénieurs travaillent tous comme chauffeurs de taxi		
Collègue dans bénévolat	$I_{R3,2}$ Trois ans si on suit des cours en parallèle		

très réduits, plus l'information est claire. Tel est le cas du réseau institutionnel dans l'exemple considéré.

L'exemple illustré dans le tableau 2 ne se veut pas généralisable. Il a pour objet d'explicitier la notion de biais informationnels. Il montre également l'apport intéressant que peuvent avoir les analyses de cas dans la recherche scientifique sur la question de l'intégration des immigrants récents. En effet, une série d'analyse qualitative de cas mettrait en évidence la structure des réseaux sociaux des nouveaux arrivants et la qualité des informations qui y circulent par rapport à l'intégration en emploi.

Les liens, la confiance et le risque de non-intégration

Selon Cross et Borgatti (2004), la recherche d'informations pertinentes dépend de l'accessibilité à l'information, de l'engagement et la volonté du détenteur de l'information de la diffuser et de la confiance accordée à l'informateur. Les deux premiers facteurs dépendant davantage de l'informateur que du récepteur de l'information, nous focalisons sur le facteur de confiance. Les études analysant l'impact du capital social sur l'intégration socioprofessionnelle portent principalement sur les propriétés structurales des réseaux d'information ou de communication et non sur les qualités des relations elles-mêmes (Monge et Contractor, 2000). Pourtant la nature du lien associant l'informé à l'informateur peut influencer sensiblement la recherche d'information. Le nouvel arrivant, chercheur de l'information pertinente, aura tendance à considérer l'information provenant du réseau ou du lien auquel il a le plus confiance (Hansen, 1999). Ainsi, même si le tableau 2 suggère que l'information issue du réseau institutionnel formel semble la plus cohérente et donc la plus convergente, l'in-

dividu pourrait davantage considérer l'information émanant de son réseau informel (plus de probabilité de liens forts) que de celui des services gouvernementaux et ceux de l'ordre (plus de probabilité de liens faibles). Selon Granovetter (1985), la force ou la faiblesse d'un lien se construit avec le temps et dépend de l'intimité, de la durée, de l'intensité émotionnelle et des possibilités de services réciproques. Si ces critères restent plausibles, dans le cas du nouvel immigrant et notamment lors de l'établissement d'un capital social de fusion, la force et la faiblesse d'un lien dépendront moins de l'écoulement du temps que du partage, à un moment donné, des mêmes valeurs ethnoculturelles, d'une même situation vécue à des moments différents, d'un quasi-devoir de solidarité intracommunautaire. En passant presque systématiquement par des réseaux ethniques pour trouver un emploi, il arrive souvent que l'intégration professionnelle se fasse dans ce qu'on appelle l'économie ethnique (Bégin, 2004). Ce type de comportement peut défavoriser l'intégration dans la société d'accueil et, par ricochet, réduit les chances d'accès au marché du travail. Plusieurs études s'accordent à confirmer que le capital social de fusion, bien qu'il soit alimenté par une confiance mutuelle entre les membres d'une même communauté, cantonne les personnes immigrantes, notamment les nouveaux arrivants, dans des catégories d'emplois moins payants, précaires et sous-utilisant le capital humain des individus concernés (Potter, 1999).

Sortir les nouveaux arrivants du cercle fermé de l'enclave ethnique et améliorer la fluidité de la circulation des informations, soit des informations procédurales et surtout des informations d'intégration, nécessite non seulement d'établir des liens avec de nouveaux réseaux de la société d'accueil mais surtout de consolider le rapport de confiance entre les immigrants récents et ces nouveaux réseaux, notamment avec les services gouvernementaux d'accueil et d'accompagnement.

Conclusion

En dépit de la volonté gouvernementale visant à placer les immigrants sur le marché du travail, la réalité est tout autre. En analysant l'intégration socioprofessionnelle des immigrants et non seulement l'insertion économique en emploi, nous avons montré que les indicateurs quantitatifs et qualitatifs associés au marché du travail attestent d'une situation défavorable pour les immigrants et plus particulièrement pour les nouveaux arrivants par rapport aux natifs. Les entraves à l'intégration concernent notamment les barrières linguistiques, la non-reconnaissance des acquis et des compétences, les pratiques discriminatoires et le manque de réseaux sociaux. L'analyse de ces entraves montre que la recherche de l'information pertinente est la pierre angulaire du processus d'intégration. Cependant, analyser les flux informationnels qui jalonnent le processus migratoire n'est pas simple. La nature de l'information, sa qualité et les sources d'information utilisées évoluent assez rapidement et dépendent d'effets temporels, culturels, de perception, de dispersion et de signal. Particulièrement, les informations que nous avons qualifiées d'intégration sociale et citoyenne et les informations d'intégration en emploi suscitent davantage d'interprétations subjectives que les informations procédurales.

En partant d'une critique de l'hypothèse de l'information parfaite et en adoptant l'approche des réseaux sociaux, nous avons démontré que ces effets peuvent être à l'origine de biais informationnels entravant davantage l'intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants. L'étude des entraves à l'intégration montre que la transparence et la convergence des informations peuvent améliorer la qualité de l'intégration socioprofessionnelle des immigrants récents.

La responsabilité de la transparence de l'information incombe d'abord aux instances gouvernementales. Aussi bien le signal qu'elles envoient aux candidats à l'immigration économique dans le cadre de la politique d'attraction de la main-d'œuvre immigrante que les conditions réelles du marché du travail doivent être clairs, vrais et exhaustifs. La transparence de l'information concerne également les intervenants aidant les personnes immigrantes à leur intégration en emploi. La question de l'adaptation des services offerts aux nouveaux arrivants est dans « l'angle mort du gouvernement » (Belhassen, 2009). Les intervenants doivent être au courant des caractéristiques et des profils des nouveaux immigrants afin d'offrir un service adéquat et non discriminant. Les médias jouent également un rôle dans la transparence des informations au sujet des communautés culturelles, de leurs diversités, leurs valeurs, leurs réussites, leur contribution à la société d'accueil. Au Québec, le débat sur les accommodements raisonnables a été médiatisé d'une manière à stigmatiser négativement les personnes immigrantes. Depuis, plusieurs études montrent l'augmentation des pratiques discriminatoires associées aux informations biaisées transmises par les médias (Béji, 2008 ; Potvin, 2010).

La convergence des informations constitue un autre défi dont la responsabilité est partagée par tous les acteurs intervenant dans le processus d'intégration socioprofessionnelle et les immigrants eux-mêmes. Avec la diversification des programmes gouvernementaux d'accueil et d'accompagnement des nouveaux immigrants, la prolifération des groupes communautaires et ethniques, l'explosion des réseaux sociaux virtuels (Acevedo, 2010) et la multiplication des associations professionnelles, les sources informationnelles pour un nouvel arrivant se multiplient et nourrissent une « infobésité » qui peut bruite la recherche de l'information pertinente. La convergence des informations pertinentes nécessite d'abord une coordination entre la politique d'immigration fédérale et la politique d'intégration provinciale¹. Les deux paliers gouvernementaux doivent diffuser des informations cohérentes. La convergence suggère également la collaboration des partenaires impliqués dans l'intégration des personnes immigrantes; d'où l'idée de multiplier les *ponts* entre ces différents partenaires et réseaux. Ces ponts constituent autant d'espaces de collaboration que de courroies de transmission des informations pertinentes. Ils permettent de réduire les différents effets à l'origine de biais informationnels que nous avons énumérés plus haut et contribuent à consolider des liens de confiance, notamment entre le nouvel arrivant et les différents réseaux sociaux, formels et informels. Au Québec, des expériences de collaboration existent déjà, comme le jumelage entre des familles d'immigrants et des familles de la société d'accueil ou des ententes entre les chambres de commerce et certains groupes communautaires. Mais ces expériences se pointent timidement et se concentrent surtout sur la francisation

(Rimok, 2010). Par exemple, une coordination plus systématique entre les ordres professionnels et les groupes communautaires serait souhaitable afin de donner l'heure juste aux nouveaux arrivants qualifiés concernant les exigences d'équivalence des diplômes et des compétences. Aussi, une stratégie territoriale de l'intégration socioprofessionnelle pourrait permettre, au moins au niveau local, de mettre en place un « guichet unique d'information » au sujet de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, donnant un service personnalisé aux personnes concernées. Ce guichet unique aurait pour mission de coordonner et de synchroniser les activités et les interventions des acteurs territoriaux (société civile, employeurs, institutions gouvernementales) autour d'une vision commune de la diversité ethnoculturelle et des indicateurs de réussite de l'intégration socioprofessionnelle.

Note

- 1 L'accord Canada-Québec de 1991 stipule que le gouvernement fédéral reste responsable des normes et des objectifs nationaux globaux relatifs à l'immigration et que le Québec s'occupe de la sélection, de l'accueil et de l'intégration des immigrants à destination de son territoire.

Bibliographie

- Acevédo, Ricardo. 2010. « i-migration : rôle des réseaux sociaux sur internet dans l'intégration socioprofessionnelle ». Document de travail, Présentation au 78^e congrès de l'ACFAS, 12 mai, Montréal.
- Akerlof, George A. 1970. « The Market for Lemons : Quality, Uncertainty and the Market Mechanism ». *The Quarterly Journal of Economics*, 84 (3), 488-500.
- Arcand, Sébastien, Annick Lenoir-Achdjian et Denise Helly. 2009. « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Cahiers canadiens de sociologie*, 34 (2), 373-402.
- Baillargeon, Pierre et Lucie Lachance. 2009. « Présence en 2009 des immigrants admis au Québec de 1998 à 2007 ». MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.
- Bégin, Karine. 2004. « Les nouveaux immigrants et l'économie ethnique : une perspective longitudinale ». Mémoire en sociologie, Université de Montréal.
- Béji, Kamel. 2008. « Immigration et accommodements raisonnables dans un marché du travail déraisonnable ». *Quels accommodements raisonnables en milieu de travail ? Actes du 63^e congrès des relations industrielles de l'Université Laval*. R. Laflamme et al., dir. Québec : PUL, 159-169.
- Belhassen, Amel. 2008. *Au Canada entre rêve et tourmente : insertion professionnelle des immigrants*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Belhassen, Amel. 2009. « La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impact chez les femmes immigrantes ». Rapport de recherche-action, Action travail des femmes.
- Boudarbat, Brahim et Maude Boulet. 2007. « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique ». IRPP Choix 13, n^o 7. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.
- Bourdieu, Pierre. 1980. « Le capital social : notes provisoires ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3, 2-3.
- Burt, Ronald. 1992. *Structural Hole : The Social Structure of Competition*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

- Caron, Christina. 2010. *Impact of Recession and Recovery on Immigrant Labour Market Outcomes*. Ottawa : Human Resources and Skill Development Canada.
- Chicha, Marie-Thérèse. 2010a. « Déqualification et professions réglementées : un problème complexe ». Présentation au 12^e congrès Métropolis, 19 mars, Montréal.
- Chicha, Marie-Thérèse. 2010b. « Les immigrées universitaires et le marché du travail : discrimination systémique et intersectionnalité ». Présentation au 12^e congrès Métropolis, 19 mars, Montréal.
- Costa-Lascoux, Jacqueline et Marie Mc Andrew. 2005. « Le Québec et la France : deux histoires migratoires ». *Santé, société et solidarité*, numéro spécial immigration et intégration, n° 1, 5-14.
- Cross, Rob et Stephen P. Borgatti. 2004. « The Ties that Share : Relational Characteristics that Facilitate Information Seeking ». *Social Capital and Information Technology*. Marleen Huysman and Volker Wulf, dir. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.
- Degenne, Alain et Michel Forsé. 1994. *Les réseaux sociaux*. Paris : Armand Colin.
- Gilmore, Jason. 2009. « Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi ». Statistique Canada. Division de la statistique du travail.
- Grady, Patrick. 2006. « Les maigres résultats des nouveaux immigrants : Québec contre Ontario ». En ligne <<http://global-economics.ca/immigrationquebecontariofrench.pdf>> (page consultée le 20 mai 2010).
- Granovetter, Marc. 1973. « The Strength of Weak Ties ». *American Journal of Sociology*, 78, 1360-1380.
- Granovetter, Marc. 1985. « Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness ». *American Journal of Sociology*, 91, 481-510.
- Hansen, Morten T. 1999. « The Search-Transfer Problem : The Role of Weak Ties in Sharing Knowledge across Organizational Subunits ». *Administrative Science Quarterly*, 44, 82-111.
- Jean, Robert. 2007. « L'impact des réseaux sociaux sur l'entrée en emploi des immigrants récents au Canada ». Mémoire présenté pour l'obtention d'une maîtrise en démographie, Programme conjoint entre l'Institut National de la Recherche Scientifique et l'Université de Montréal.
- Lenoir-Achdjian, Annick et Sébastien Arcand. 2010. « De l'interprétation plurielle du projet migratoire des Maghrébins du Québec : le soutien à l'insertion en emploi et ses conséquences ». *Nos diverses cités*, 7, 71-76.
- Lemieux, Vincent. 2000. *À quoi servent les réseaux sociaux ?* Québec : Les Éditions de l'IQRC.
- Li, Peter S. 2004. « Social Capital and Economic Outcomes for Immigrants and Ethnic Minorities ». *RIMI*, 5 (2), 171-190.
- Mercklé, Pierre. 2004. *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris : Les Éditions la Découverte.
- MICC. 2005. « Des valeurs partagées, des intérêts communs ». Rapport de l'équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger, Direction des affaires publiques et des communications.
- Monge, Peter R. et Noshir S. Contractor. 2000. « Emergence of Communication Networks ». *Handbook of Organizational Communication*. 2^e ed. F. Jablin et L. Putman, dir. Thousand Oaks, Calif. : Sage.
- Parant, Marc. 2001. « Les politiques d'immigration au Canada : stratégies, enjeux et perspectives ». *Les études du Céri*, n° 80.
- Pinsonneault, Gérard, Aline Lechaume, Chakib Benzakour et Pierre Lanctôt. 2010. « Recours au programme d'aide sociale par les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés : échec ou transition dans le processus d'intégration ? », Gouvernement du Québec.

- Potter, Stephanie M. 1999. « The Social Resources of Immigrants : Effects on the Integration of Independent and Family Class Immigrants to Toronto, Canada from South Asia ». Thesis for the degree of Doctor of Philosophy, Department of Sociology, University of Toronto.
- Potvin, Maryse. 2010. « Discours sociaux et médiatiques dans le débat sur les accommodements raisonnables ». *Nos diverses cités*, n° 7, 83-89.
- Putnam, Robert D. 2000. *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon and Schuster.
- Renaud, Jean et Tristan Cayn. 2006. *Un emploi correspondant à ses compétences ? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. Montréal : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Rimok, Patricia. 2006. « La croissance de la diversité ethnoculturelle et des discriminations en emploi ». *La discrimination en emploi : quels moyens faut-il prendre ? Actes du 61^e congrès des relations industrielles de l'Université Laval*. E. Déom, J. Mercier et S. Morel, dir. Québec : PUL, 185-202.
- Rimok, Patricia. 2010. « Intégration socioéconomique des nouveaux arrivants : comment s'y retrouver dans le réseau des partenaires ? ». Document de travail, présentation au 78^e congrès de l'ACFAS, 12 mai, Montréal.
- Salanié, Bernard. 1994. *Théorie des contrats*. Paris : Economica.
- Sandefur, Rebecca L. et Edward O. Lauman. 1998. « A Paradigm for Social Capital ». *Rationality and Society*, 10, 481-501.
- Savard, Martin. 2010. « L'accès des personnes immigrantes aux professions et aux métiers réglementés ». MICC.
- Schnapper, Dominique. 2007. *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Folio actuel.
- Shapiro, Carl et Hal R. Varian. 1998. *Information Rules*. Cambridge, Massachusetts : Harvard Business School Press.
- Sounack, Laurent. 2010. « Le search, un rôle de plus en plus critique face à l'infobésité ». *Revue Veille*, n° 117, 56-57.
- Statistique Canada. 2006. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Perspective régionale des expériences sur le marché du travail en 2003*. N° 89-616-XIF. Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.
- Stone, Wendy et Jody Hugues. 2002. « Social Capital : Empirical Meaning and Measurement Validity ». Australian Institute of Family Studies, document de recherche n° 27.
- Thépat, Yves. 2006. « Le concept d'information dans l'analyse économique contemporaine ». *Hermès*, n° 44, 161-168.
- Trigilia, Carlo. 2002. *Sociologie économique*. Paris : Éditions Armand Collin, Collection U.
- UNESCO. 1982. « Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles ». *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.
- Vigel, Sandrine. 2002. « Flux informationnels et décisions stratégiques ». Thèse présentée à la Faculté d'économie appliquée d'Aix-en-Provence.
- Williamson, Oliver E. 1985. *The Economic Institutions of Capitalism*. New York : Free Press.
- Zietsma, Danielle. 2010. « Les immigrants sur le marché du travail canadien : mise à jour de 2009 ». Statistique Canada, présentation au 12^e congrès Métropolis, 19 mars, Montréal.

RÉSUMÉ

Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux

Aussi bien le Canada que le Québec ont connu durant les deux dernières décennies une croissance des flux migratoires afin de faire face notamment au vieillissement de la population active et à la pénurie de main-d'œuvre. Depuis les accords Gagnon-Tremblay-McDougall, le Québec a adopté une politique d'immigration économique où la plupart des personnes sélectionnées ont un profil jeune, un niveau de qualification élevé et parlent le français ou l'anglais. Malgré la hausse du nombre d'immigrants, on observe une intégration professionnelle plus difficile pour les nouveaux arrivants. Plusieurs études et rapports gouvernementaux associent les difficultés d'intégration socioprofessionnelle principalement aux barrières linguistiques, à la non-reconnaissance des acquis et des compétences, aux pratiques discriminatoires et au manque de réseaux sociaux. Ces études évoquent souvent l'importance pour les nouveaux arrivants d'avoir une information pertinente les aidant à intégrer le plus rapidement possible le marché du travail en adéquation avec leurs attentes. L'objectif de cet article est alors d'asseoir une réflexion sur la nature, le rôle et l'impact des flux informationnels véhiculés par les différents réseaux sociaux sur l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux arrivants. L'article tente de répondre à un certain nombre de questions : Quelles informations sont indispensables au succès de l'intégration socioprofessionnelle ? Quels sont les facteurs qui peuvent accentuer les lacunes informationnelles ? Comment les flux informationnels véhiculés par ces différents réseaux influencent-ils le processus d'intégration socioprofessionnelle des immigrants ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous décrivons d'abord les principales difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants au Québec. Ensuite, nous analysons les flux informationnels qui orientent le processus d'intégration sociale et professionnelle des immigrants et repensons le rôle que jouent les réseaux sociaux dans la diffusion des informations. En conclusion, nous suggérons des pistes de recherche en matière de politiques publiques d'immigration et d'intégration.

MOTS-CLÉS : intégration socioprofessionnelle, immigration, réseaux sociaux, information

SUMMARY

Socio-professional Integration of Recent Immigrants in Quebec: The Role of Information and Social Networks

The goal of massive immigration in Canada and in Quebec is essentially to thwart the ageing active population and labour shortages. Like Canada, Quebec has adopted a policy of economic immigration where most people of selected are young, have relatively high education levels and speak French and/or English. However, professional integration has been more difficult for recent immigrants compared to previous cohorts. Many studies including government reports associate socio-professional integration difficulties with language barriers, the non-recognition of achievements and skills, discriminatory practices and the lack of social networks. These often mention the importance of having the pertinent information, that helps

newcomers integrate the labour market quickly and in a way that corresponds to their expectations. The goal of this article is to reflect on the nature, role and impact of informational flows conveyed by different social networks on socio-professional integration from the beginning of the migratory project, the arrival in Quebec. Studies that analyze the impact of social capital on socio-professional integration focus on structural characteristics of information networks rather than on the quality of the relations themselves. Yet, the nature of these relations influences the behaviour and strategies of individuals who receive information. What information is essential to successful socio-professional integration? What are the factors that can accentuate informational gaps? How can informational flows circulated by different networks influence immigrants' socio-professional integration processes? To answer these questions, we shall first describe the main difficulties faced by recent immigrants in Quebec. Then, the article analyses informational fluxes that orient immigrants' social and professional integration processes, and rethinks the role played by social networks in the circulation of information. Finally, the conclusion suggests further research orientations for immigration and integration public policy.

KEYWORDS: socio-professional integration, information, social networks, recent immigrants

RESUMEN

Integración socio-profesional de inmigrantes recientes en Quebec: rol de la información y de las redes sociales

Tanto el Canadá como el Quebec han conocido durante las dos últimas décadas un crecimiento de los flujos migratorios con miras a enfrentar en particular el envejecimiento de la población activa y la escasez de mano de obra. Después de los acuerdos Gagnon-Tremblay-McDougall, el Quebec ha adoptado una política de inmigración económica por la cual la mayor parte de personas seleccionadas tienen un perfil joven, un nivel de calificación elevado y hablan francés o inglés. A pesar el alza de la cantidad de inmigrantes, se observa una integración profesional más difícil para los nuevos llegados. Varios estudios e informes gubernamentales asocian las dificultades de integración socio-profesional principalmente a las barreras lingüísticas, al no reconocimiento de la experiencia y las competencias, a las prácticas discriminatorias y a la ausencia de redes sociales. Esos estudios evocan con frecuencia la importancia para los nuevos inmigrantes de tener una información pertinente que les ayude a integrar el mercado de trabajo lo más rápidamente posible y en adecuación con sus expectativas. El objetivo de este artículo es de establecer una reflexión sobre la naturaleza, el rol y el impacto de los flujos informacionales vehiculados por las diferentes redes sociales sobre la integración socio-profesional de los nuevos inmigrantes. El artículo intenta responder a ciertas preguntas: ¿Que informaciones son indispensables al éxito de la integración socio-profesional? ¿Cuáles son los factores que pueden acentuar las lagunas informacionales? ¿Cómo los flujos informacionales vehiculados por esas diferentes redes influyen el proceso de integración socio-profesional de los inmigrantes? Para intentar responder esas preguntas, describimos primero las

principales dificultades encontradas por los nuevos llegados en Quebec. Enseguida, analizamos los flujos informacionales que orientan el proceso de integración social y profesional de los inmigrantes y repensamos el rol que juegan las redes sociales en la difusión de las informaciones. En conclusión, sugerimos pistas de investigación en materia de políticas públicas de inmigración y de integración.

PALABRAS CLAVES: integración socio-profesional, inmigración, redes sociales, información